Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 38 (2011)

Heft: 3

Artikel: Le partis suisses et l'argent : les élections attisent la polémique sur le financement des partis politiques

Autor: Lenzin, René

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-911919

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les élections attisent la polémique sur le financement des partis politiques

Les partis de gauche, différents experts et certaines organisations internationales exigent davantage de transparence dans le financement des partis et des campagnes électorales. À ce jour, la majorité parlementaire a rejeté toutes les propositions en ce sens. Des initiatives populaires devraient permettre de faire entendre ce souhait. Par René Lenzin

«La campagne électorale la plus chère de tous les temps.» Tels étaient les grands titres des journaux suisses début 2011, après que certains partis ont dévoilé le budget consacré aux élections fédérales de cet automne. Le Parti démocrate-chrétien (PDC) a évoqué des montants avoisinant les trois millions de francs, soit trois fois plus que lors des dernières élections de 2007, et les libéraux-radicaux (PLR) ont publié la somme de 2,6 millions de francs, qui depuis a dépassé la barre des trois millions. Pour Vincenzo Pedrazzini, responsable de campagne du PLR, «huit millions sont nécessaires pour que le parti soit visible durant la campagne», le strict minimum se montant à cinq millions. Et il ne s'agit que des budgets des partis nationaux. Il faut y adjoindre les dépenses des sections cantonales et de leurs candidats.

Personne ne connaît le montant exact du budget électoral pour chaque parti. Les experts estiment que les élections de 2007 ont coûté près de 50 millions de francs au total. Cette année, ce montant devrait au moins doubler. La Suisse se situe certes loin derrière les États-Unis où la campagne présidentielle a englouti des centaines de millions de dollars. Mais la Suisse aussi connaît une hausse constante du coût du marketing politique, qui s'accompagne d'une demande accrue de transparence sur l'origine des financements, autre domaine dans lequel notre pays est loin de répondre aux critères internationaux en vigueur.

Seuls montants connus, ceux des fractions

A elles seules, les contributions des membres ne suffisent pas à financer les campagnes électorales ou celles précédant les votations. Cela vaut également pour les socio-démocrates (PS) et les Verts, qui, plus encore que les partis bourgeois, dépendent de cette ressource. Leurs représentants occupant un poste rémunéré au gouvernement ou un siège au Conseil national ou des États sont également tenus de verser une contribution dans la caisse du parti. Lors des campagnes, tous les partis engagent des dépenses. Leur origine reste largement occulte, en raison d'une obligation de déclaration lacunaire. Les contributions de l'État aux fractions des Chambres fédérales sont toutefois soumises à une relative transparence. Chaque parti disposant d'au moins cinq sièges au Conseil national ou au Conseil des États reçoit une enveloppe annuelle de 144 500 francs, à laquelle s'ajoutent 26 800 francs par membre. Le montant global de ces contributions a été récemment augmenté de cinq à près de 7,3millions de francs par an.

Ces dernières années, les partis de gauche et écologistes pour l'essentiel ont tenté à plusieurs reprises de faire la transparence dans le financement des partis, exigeant, qu'à partir d'un certain montant, les partis et les comités de campagne de votation déclarent l'origine des dons. Que des contributions fédérales viennent récompenser toute personne déclarant le nom de ses donateurs. Ou encore que les parlementaires rendent publiques leur situation financière personnelle. Seules pierres d'achoppement: d'une part, les dons issus des cercles économiques et venant en règle générale alimenter les seuls partis bourgeois. De puissants lobbies tels que les banques ou l'industrie pharmaceutique influenceraient de manière excessive la politique, selon le PS et les Verts.

D'autre part, ils se heurtent aux moyens financiers de l'Union démocratique du centre (UDC). Elle disposerait dans ses caisses de trois fois plus d'argent que tous les autres partis réunis, grâce aux contributions de membres richissimes du parti. Certes, nul ne peut vérifier ces données, l'UDC ne divulguant à personne la comptabilité de ses campagnes. Mais ses campagnes de votation contre les minarets ou sur le renvoi ont nécessité de fait des moyens à la seule mesure de la puissante organisation faîtière de l'économie economiesuisse.

Une transparence accrue est indispensable au bon fonctionnement de la démocratie, selon les défenseurs de l'obligation d'informer. Pour la formation de leur opinion, les électeurs doivent disposer d'informations complètes, incluant l'origine du financement des campagnes. Souvent, les tenants d'une transparence accrue souhaitent également que, comme pour beaucoup de pays occidentaux, le financement des partis soit assuré par l'État. Un financement public permettrait d'équilibrer les différences de dons entre les partis et augmenterait l'égalité des chances dans la course électorale.

Mais l'argument du financement public est devenu le fer de lance de la bataille contre une transparence accrue. L'obligation d'informer violerait la sphère privée des donateurs, entraînerait une diminution des donations et aboutirait nécessairement à un soutien public des partis, ce qui est contraire au principe suisse éprouvé de la milice. Et même si le camp bourgeois se montre très critique à l'égard du manque de transparence, cet argument a permis de bloquer à ce jour toutes les tentatives visant à lutter contre le financement occulte des partis.

Critique internationale

Le manque de clarté dans le financement des partis en Suisse suscite régulièrement la critique de commissions internationales. Notre pays s'expose ainsi au soupçon de corruption, selon l'Organisation pour la sécurité et la collaboration en Europe (OSCE) ou l'ONG Transparency International. Le système politique suisse est-il de fait corrompu? La difficulté, c'est «que par manque de transparence, on ne peut répondre à cette question», explique Martina Caroni, professeure de droit public à l'Université de Lucerne. A son sens, la politique suisse n'est pas corrompue mais influençable. Ce qui entamerait sérieusement la confiance de base dans un système qui fonctionne. «Les électeurs ont de plus en plus le sentiment de ne plus pouvoir faire confiance à la politique, précisément parce qu'elle est influençable», explique Martina Caroni.

La conseillère fédérale récemment élue Simonetta Sommaruga (PS) semble également avoir reconnu que des mesures sont nécessaires. Au titre de ministre de la Justice, c'est à elle que revient la gestion de ce dossier. En tant que parlementaire, elle a toujours soutenu la demande de son parti pour plus de transparence. Mais le Conseil fédéral in corpore s'est jusqu'à présent prononcé contre l'obligation d'informer. La conseillère fédérale avance donc avec prudence. Elle a demandé dans un premier temps une expertise qui proposera une comparaison des modèles étrangers en matière de financement des partis.

Plus avancés, deux comités souhaitent lancer une initiative pour plus de transparence. A leur tête, le conseiller national UDC Lukas Reimann, 31 ans, qui envisage de contraindre tous les parlementaires à divulguer le montant de leurs revenus et de leurs cadeaux. Sous la pression de son parti, qui avait jusqu'alors refusé toute forme de transparence, Lukas Reimann se limite désormais aux revenus annexes et aux cadeaux en relation avec le mandat politique. Mais, en tant que représentant de la «génération Facebook», il continue de se battre pour plus de transparence. Il bénéficie également du soutien d'autres partis de jeunes.

Parallèlement, les deux conseillers nationaux socialistes Andreas Gross et Andi Tschümperlin ont lancé un bouquet d'initiatives. Ils souhaitent proposer au peuple plusieurs variantes, pour accroître les chances de succès de la votation. Une variante minimale prévoit une obligation d'informer pour les dons à partir d'un certain montant. Une deuxième variante adjoindrait à cette obligation un plafond de dons pour les particuliers et les entreprises. Une troisième variante repose sur le système des incitations et récompense les partis et les comités par des contributions de l'État lorsqu'ils publient l'origine de leurs dons. Une quatrième variante propose uniquement un financement public: les partis publiant leur comptabilité et disposant d'au moins un siège au Conseil national recevraient chaque année un ou deux franc par électeur. D'ici à la fin de l'été, Gross et Tschümperlin souhaitent mettre sur pied un comité interpartis, finaliser le texte de l'initiative et lancer la collecte des signatures.

L'argent ne fait pas tout

L'intention des deux socio-démocrates est claire: au plus fort de la bataille électorale, ils souhaitent sensibiliser l'opinion à l'absence de transparence et à la suprématie financière de l'UDC. Le parti met en effet la barre haut et incite les autres partis à la surenchère. Même les Verts, qui prévoient, cette année, de multiplier par trois voire quatre leur budget électoral de 2007. Avec une enveloppe de 100 000 à 200 000 francs, le budget du parti national reste très modeste.

Et les succès récents des Verts – mais aussi des Verts libéraux – montrent que la politique n'est pas qu'une affaire d'argent. Pour remporter des élections, il faut être là au bon moment, apporter les bonnes réponses ou tout simplement savoir surfer sur l'air du temps. Le succès ne s'achète pas, comme le prouve également l'initiative sur l'internement ou la prescription: ces deux initiatives ont été lancées par des comités de citoyens qui ne disposent ni de moyens financiers importants ni de structures professionnelles, mais qui ont su capter les frémissements de l'opinion publique.

En cas de faible écart de voix, l'argent peut naturellement être déterminant dans la victoire. Et s'il ne définit pas les tendances générales lors des élections, il peut tout au moins influencer leurs fluctuations. «Si nous disposions du budget de l'UDC, nous pourrions nous assurer 2 à 3% de voix en plus», explique Ueli Leuenberger, le président des Verts. Avec les socio-démocrates, il entend mettre tout en œuvre pour que les électeurs connaissent le financement de l'UDC. Le souhaitent-ils? À eux de le décider si les initiatives populaires prévues aboutissent.